

G/AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros

Siège social : 140 avenue Victor Chatenay,

49100 ANGERS

452 517 931 RCS Angers

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 29 mars,
A 11 heures,

Les associés de la société G/AUDIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 140 avenue Victor Chatenay 49100 ANGERS, sur convocation faite verbalement adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien BRAULT, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Gabrielle METIVIER est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 25 106 actions sur les 25 106 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Sébastien BRAULT de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

la société HSB EXPERTISE,
Société civile professionnelle au capital de 100 euros,
dont le siège social est 168 rue Ferdinand Vest, 49800 TRELAZE,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 982 720 492 RCS ANGERS,
représentée par Monsieur Sébastien BRAULT, Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général sans limitation de durée à compter de ce jour :

la société BK CONSEILS,
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20 000 euros,
dont le siège social est 15 rue Nelson Mandela, 49800 TRELAZE,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 915 305 932 RCS ANGERS,
représentée par Monsieur Komla KONUDEA, gérant.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BK CONSEILS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BK CONSEILS aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Sébastien BRAULT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Le secrétaire
Gabrielle METIVIER

A handwritten signature in blue ink, starting with a large 'M' and ending with a horizontal line.

